

Minister for

Ministre du International Trade Commerce extérieur

STATEMENT DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCUTION

86/56

Notes pour une allocution de l'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, à l'occasion du dîner annuel de l'Association canadienne de l'exportation à Vancouver le 14 octobre 1986

OTTAWA Le 16 octobre 1986

Canadä

Je suis très heureuse de vous rencontrer ici dans la ville de Vancouver, à peu près au milieu du Mois canadien de l'exportation.

Pour la quatrième année consécutive, le gouvernement et le secteur privé ont utilisé le Mois canadien de l'exportation pour faire ressortir l'importance du commerce pour notre vie nationale et rendre hommage aux Canadiens qui ont remporté des succès commerciaux au-delà de nos frontières. Ce mois est important parce que, comme vous le savez mieux que personne, notre capacité de répondre à nos besoins intérieurs dépendra du succès avec lequel nous satisferons à la demande internationale. Le Mois canadien de l'exportation est une manière efficace d'attirer l'attention de tous les Canadiens sur l'importance des exportations pour notre pays.

La semaine dernière, dans mon premier discours officiel à la Chambre des communes à titre de ministre du Commerce extérieur, j'ai exposé les priorités du gouvernement dans ce secteur critique de notre politique nationale. Ce soir, je veux reprendre certains thèmes contenus dans ce discours et vous adresser, de même qu'à tout le peuple canadien, un message simple mais essentiel.

Permettez-moi de commencer en exposant la manière dont le gouvernement aborde la politique commerciale. Une approche réaliste doit tenir compte des changements globaux profonds amenés par les technologies de pointe, le changement des intervenants dans l'économie globale et le fait que les règles internationales actuelles du commerce ne sont pas satisfaisantes.

Dans notre politique, c'est précisément ce que nous cherchons à faire. Il n'y a aucun doute que le commerce extérieur, les investissements et la technologie ont créé un monde interdépendant, que les pays dépendent de plus en plus les uns des autres — à titre de prêteurs et d'emprunteurs ou d'acheteurs et de vendeurs — mais les entreprises de ces différents pays se livrent une concurrence plus forte que jamais. La concurrence globale est, sans contredit, en hausse.

Pour un pays comme le Canada, dont le marché interne est plutôt limité, la politique commerciale doit pouvoir s'adapter à l'économie globale changeante afin de protéger nos intérêts. Pour le gouvernement, l'un des meilleurs moyens d'obtenir des renseignements exacts sur les tendances changeantes du commerce international est de demander l'avis de ceux qui y sont effectivement engagés.

C'est pourquoi, le gouvernement fédéral a décidé d'établir le Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et les quinze groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE). Le premier s'est déjà réuni trois fois et a mis sur pied neuf groupes de travail. Je rencontrerai les membres du CCCE la semaine prochaine, à Toronto. Les fonctionnaires de mon ministère resteront également en rapport étroit avec les GCSCE.

Je prends très au sérieux la participation du secteur privé à l'élaboration des politiques. C'est une importante contribution à une politique commerciale nationale qui tienne compte de la situation. J'espère que mon ministère et nos négociateurs tiendront pleinement compte des avis éclairés de nos conseillers.

Dans le discours que j'ai adressé à la Chambre des communes la semaine dernière, j'exposais les raisons de notre politique commerciale à deux voies. Comme vous le savez, il nous semble tout à fait raisonnable de tenir avec les États-Unis des négociations bilatérales visant à obtenir un meilleur accès à leur marché, étant donné que 78 % de nos exportations sont destinées à ce pays.

Cela ne signifie nullement que notre engagement à l'égard de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soit moindre. Au contraire, le Canada a joué un rôle de premier plan dans le lancement des négociations qui se sont tenues à Punta Del Este en Uruguay.

La situation dans laquelle se déroulaient les négociations de Punta Del Este n'était pas prometteuse. De fortes divergences d'opinions existaient entre les pays développés et certains pays moins développés au sujet de la pertinence de certains thèmes. La question de l'agriculture et, notamment, les subventions nuisibles au commerce international versées par certains États menaçaient de compromettre le texte du consensus dans la rédaction duquel le Canada avait joué un rôle important pour la préparation de la rencontre de Punta Del Este.

À Sintra, au Portugal, j'ai rencontré les ministres De Clercq, Tamura et Yeutter une semaine avant les réunions en Uruguay afin de discuter de nos positions relativement aux négociations du GATT. Les séances de travail de la Commission quadrilatérale ont été franches et instructives. En conséquence, la délégation canadienne à Punta Del Este était très bien préparée à une semaine de négociations ardues et intensives.

Malheureusement, il m'a été impossible d'y participer. Toutefois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre d'État aux finances, M. Tom Hockin, ont dirigé la délégation canadienne de manière exceptionnelle.

La conférence a produit, aux premières heures de la dernière journée, une déclaration ministérielle beaucoup plus impressionnante, plus ambitieuse et plus complète que personne n'avait prévu, étant donné les pressions de toutes sortes qui avaient entouré sa rédaction.

Les négociations entreprises en Uruguay auront une portée plus vaste que toute autre négociation effectuée sous les auspices du GATT. Des questions d'une grande importance pour le Canada étaient inscrites à l'ordre du jour. Ou'avons-nous obtenu?

Premièrement, les ministres ont engagé leurs pays à <u>ne</u> pas intensifier et même à <u>réduire</u> les mesures protectionnistes et ont prévu de bien meilleurs mécanismes de surveillance dans le cadre du GATT.

Deuxièmement, une grande priorité a été accordée à l'agriculture. Ici, l'appartenance du Canada au Groupe de Cairns - exportateurs loyaux de produits agricoles - a aidé à faire inscrire des thèmes généraux à l'ordre du jour des négociations sur les produits agricoles.

Troisièmement, le besoin d'un accès plus sûr aux marchés pour les entreprises canadiennes a été mis en relief. À ce sujet, le Canada a formé une coalition avec un certain nombre de pays moins développés et a réussi à faire inscrire à l'ordre du jour les problèmes particuliers du commerce des ressources naturelles et des produits à base de ressources naturelles.

Quatrièmement, la nécessité de <u>revaloriser le GATT</u> en tant qu'institution a été largement reconnue.

Cinquièmement, il a été décidé d'examiner les <u>nouvelles</u> <u>questions</u> des services, de la propriété intellectuelle <u>et des mesures</u> relatives aux investissements liés au commerce.

Les questions des services, en particulier, intéresseront nos secteurs des télécommunications, de l'ingénierie et des services financiers, qui sont de classe mondiale. Il ne s'agit pas d'une liste complète des questions qui feront l'objet des négociations à Genève au cours des quatre prochaines années. Les négociations seront longues et complexes, mais la déclaration émise à Punta Del Este constitue une première étape importante.

Il ne faudrait pas oublier que la diplomatie multilatérale fournit de nombreuses occasions d'améliorer nos relations bilatérales. Tant aux négociations de la Commission quadrilatérale qu'à celles du GATT, notre délégation a rencontré les représentants d'un grand nombre de pays avec lesquels nous cherchons à établir de meilleures relations commerciales. Des améliorations importantes de nos relations commerciales avec le Japon ont été réalisées à Sintra et à Punta Del Este. De même, des discussions fructueuses ont eu lieu avec la Chine, le Mexique, l'Inde et d'autres puissances commerciales montantes. J'ai l'intention de tirer parti de ces rencontres au cours des prochains mois.

Les négociations de Punta Del Este ont, par conséquent, remporté beaucoup de succès du point de vue international et du point de vue national. Au plan international, elles devraient aider à déraciner les forces protectionnistes et, dans la mesure où les prochaines négociations restaureront le système commercial international, elles amélioreront les perspectives commerciales du Canada.

Les négociations ont également été un succès du point de vue du Canada. Pour la première fois depuis qu'il participe à des négociations commerciales multilatérales, un certain nombre de ministres provinciaux étaient présents comme observateurs. Des représentants du secteur privé accompagnaient également la délégation canadienne. Cela illustre bien le caractère des consultations et de la collaboration que le gouvernement fédéral cherche à promouvoir.

Vu les récents succès de nos négociations multilatérales, vous conviendrez tous, je pense, que la voie de notre politique commerciale qui concerne le GATT est fermement établie.

Permettez-moi de parler maintenant de la deuxième voie, c'est-à-dire de l'initiative bilatérale avec les États-Unis. Celle-ci découle du fait que de nombreux secteurs de la société canadienne ont constaté que, malgré les nombreux avantages du système du GATT au cours de la période de l'après-guerre, les exportations canadiennes se dirigeaient de plus en plus vers un même marché, celui des États-Unis.

Nous avons décidé d'entreprendre des négociations bilatérales avec les États-Unis pour une seule raison, l'intérêt du Canada.

Nous pensons qu'il est important de chercher à assurer notre accès au marché américain et à l'améliorer si possible. Nous voulons redéfinir les règles qui régissent le commerce entre le Canada et les États-Unis.

Nous voulons mettre fin au harcèlement auquel nous avons été confrontés aux États-Unis. Nous voulons protéger nos principaux employeurs, tels que l'industrie de la forêt, qui est la plus importante dans cette province, contre les forces du protectionnisme.

La semaine dernière, au Parlement, j'ai parlé du harcèlement dont nos producteurs de bois d'oeuvre résineux sont victimes depuis cinq ans. Leurs concurrents américains ont demandé la tenue d'enquêtes visant à établir les faits ainsi que d'une procédure compensatrice, que nous avons gagnée en 1983. Nous sommes tous au courant de la procédure compensatrice actuelle, au sujet de laquelle une décision devrait être rendue dans deux jours. Lorsque j'ai annoncé que je faisais une offre pour régler ce cas, j'ai déclaré que, même si nous avons gain de cause, et je ne vois rien dans la législation américaine qui puisse me faire penser le contraire, nous serions encore en butte au harcèlement au sein du Congrès. D'autres preuves de cette attitude nous ont été fournies la semaine dernière lorsque quarante membres du congrès ont écrit à M. Clayton Yeutter que, si la cause n'était pas réglée en faveur des demandeurs américains, cela ne ferait qu'accroître les pressions en vue d'une solution législative. Celle-ci, affirmaient-ils, irait beaucoup plus loin que ce que l'administration américaine ou les Canadiens aimeraient obtenir et pourrait compromettre les relations commerciales avec le Canada.

C'est précisément à cause de menaces de ce genre que nous cherchons à obtenir l'établissement de nouvelles règles. Même si les règles actuelles sont inscrites dans la législation, leur application n'est pas toujours synonyme de justice. Nous voulons une situation plus sûre, un climat qui inspire davantage confiance aux investisseurs et aux producteurs au Canada.

Les États-Unis ont également pris bon nombre d'autres mesures commerciales qui nous déplaisent, mais nous n'abandonnons pas la lutte. Au contraire, nous abordons ces problèmes dans des négociations qui mèneront, espérons-nous, à l'établissement d'un meilleur cadre pour les échanges commerciaux entre nos deux pays. Pour toutes ces raisons, nous nous sommes engagés dans des négociations bilatérales.

Est-ce que nous obtiendrons quelque chose? Il est trop tôt pour le dire. Je pense qu'une entente qui protégerait et favoriserait les intérêts du Canada est tout à fait possible, et je suis impressionnée par les préparatifs effectués de notre côté.

N'oublions pas, cependant, que le défi de la mise au point de nouvelles règles pour le commerce revient au gouvernement. Il y en a un autre, qui est le vôtre, celui des personnes engagées dans le commerce.

Il ne suffit pas de récrire des règles. Afin que le Canada soit prospère, il faut que des entreprises recherchent activement de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés à l'étranger.

À vrai dire, un accord commercial n'a jamais rempli un carnet de commandes. Les accords commerciaux aident à créer une situation où l'on peut faire des affaires, mais les entreprises ne peuvent faire de ventes si elles ne les recherchent pas et ne les poursuivent pas. Les lauréats du Prix d'excellence à l'exportation canadienne n'ont pas attendu la mise en oeuvre de nouvelles règles concernant le commerce pour remplir leurs carnets de commandes.

Il n'est guère nécessaire de rappeler à cet auditoire distingué combien il importe de rechercher avec ténacité de nouveaux marchés étrangers. Mais je crois, au moment où je m'adresse à cet auditoire, dans une ville dont la prospérité dépend tellement du commerce international, que ce message critique doit être transmis à tous les Canadiens:

Les entreprises canadiennes doivent se préparer aujourd'hui, non pas l'an prochain ou dans deux ans, à tirer parti d'un nouvel accord avec les États-Unis. De même, n'attendez pas de connaître les résultats des négociations commerciales multilatérales entreprises à Punta Del Este. Mettons-nous dès maintenant en position d'exploiter les nombreuses possibilités qui existent sur les marchés actuels.

Comme je le soulignais à la cérémonie de remise des Prix d'excellence à l'exportation canadienne, nous continuerons d'appuyer vos efforts par des programmes d'expansion des exportations au Canada et dans nos missions. Nous continuerons à faire tout ce que nous pourrons pour découvrir les débouchés étrangers pour les producteurs canadiens et pour vous aider à obtenir des contrats. De telles activités ne feront peut-être pas

l'objet d'articles à sensation dans des revues autres que "Canadian Export World", elles ne fourniront peut-être pas non plus la matière d'un bon débat politique, mais elles contribuent à un bon gouvernement.

En fin de compte, le succès des initiatives fédérales dépendra des attitudes et des ambitions des entreprises canadiennes.

Vous savez, tout comme moi, que les occasions ne suffisent pas par elles-mêmes. Nous savons que ces occasions seront perdues si nous ne profitons pas au maximum de notre capacité de livrer concurrence à l'étranger. Nous savons également que les occasions et la capacité ne servent à rien si l'on n'a pas l'attitude voulue: la volonté de voir les occasions que les changements nous apportent et de les saisir, l'attitude dans les sociétés que nous honorons aujourd'hui ont fait preuve.

Merci de votre attention.